

RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00366

Numéro SIREN : 421 907 981

Nom ou dénomination : M C E

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2017 sous le numéro de dépôt 19451

S A S MCE
Société anonyme
Au capital de 150 000 euros
Siège Social
3, rue de la fosse aux lieux
91700 - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
RCS EVRY B 421 907 981

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 22 DEC. 2017 N° : 19451

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2015**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2015**

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice de 117 824.86 euros décide de l'affecter comme suit :

COMPTE REPORT A NOUVEAU

117 824.86

Conformément à la loi, l'assemblée générale constate qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Pour copie certifiée conforme
Le Président Directeur Général
Monsieur Michel WOLFERSBERGER

N° 2065-SD
(2015)

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

01072014

30062015

☒

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

MCE
3 rue de la fosse aux lieux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS France3 rue de la fosse aux lieux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

SIRET 42190798100037

Adresse du principal établissement :

Ancienne adresse en cas de changement :

COPIE CERTIFIÉE
LE PRÉSIDENT
CONFORME

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

Activités exercées LOGISTIQUESi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	123 288	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit
-------------------	-------------------------------	---------	---------------------------	--------	---------

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme
imposables à 19%Autres PV imposables
à 19%PV à long terme
imposables à 0%PV exonérées (art.
238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprise nouvelle art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Tél :

Tél :

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGADate : 16092015 Lieu : STE GENEVIEVE
Qualité : PRESIDENT
Nom du signataire : M WOLFERSBERGER MICHEL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

Si déposé néant, cochez la case ☐ (2015)

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j		
Montant des revenus répartis			Total (a à h)		

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8	

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLVT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
	MVLVT imputée sur les PVLVT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLVT réalisée au cours de l'exercice	
	MVLVT restant à reporter	

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : M C E Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 3, rue de la fosse aux lieux 91700 Sainte Geneviève Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, <u>3 0 0 6 2 0 1 5</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 821	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 316	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	51 308	1 951
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	2 402		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	985 471		
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres immobilisations financières *	BH	BI	6 000		
	TOTAL (II)	BJ	BK	64 445	995 824	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
			En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services			BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR	BS		
Marchandises			BT	BU	157 362	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	395 478	
		Autres créances (3)	BZ	CA	41 446	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	320 520
Disponibilités	CF		CG	328 434		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 243 240		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	64 445	2 239 064	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		M C E	Néant ☐	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	497 647	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 007 743	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	117 825	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 788 214	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	33 952	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 995	
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 205	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	307 062		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	29 635	
TOTAL (IV)	EC	450 849		
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 239 064		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	448 349		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : M C E

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 811 413	FB	FC 1 811 413
	Production vendue { biens * services*	FD		FE	FF
		FG	35 380	FH	FI 35 380
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 846 794	FK	FL 1 846 794
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ 2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 1 846 796
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 1 328 089
	Variation de stock (marchandises)*				FT (7 527)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 286 327
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 5 857
	Salaires et traitements*				FY 69 356
	Charges sociales (10)				FZ 25 595
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA 1 964
					GB
					GC
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE 80
	Autres charges (12)				GF 1 709 741
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GG 137 055
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ 520
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 22 904
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP 23 424
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 7
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU 7
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 23 417
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 160 472

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise M C E

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 167
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 167
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 167
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	46 814
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 874 387
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 756 562
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	117 825
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, délicences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, délicences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise : M C E										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	9 821	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]				KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]				KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]			KS	3 316	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	7 241	KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	15 885	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	32 148	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	58 591	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	1 347 858	8V		8W	15
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	8 744	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	1 356 602	LR		LS	15		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	1 425 014	ØH		ØJ	15		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	9 821	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencs et am. de constructions				IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	3 316	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers				IU		MM		MN	7 241
		Matériel de transport				IV		MP	2 016	MQ	13 869
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	32 148
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	2 016	NH	56 575	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
		Autres participations				IØ		ØX	360 000	ØY	987 873
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	2 744	2F	6 000		
TOTAL IV				I3		NJ	362 744	NK	993 873		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	364 760	ØL	1 060 269	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 13 10 06 2015

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: M C E

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise M C E										Néant ☐ *					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	9 821	PF		PG		PH	9 821					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 316	QA		QB		QC	3 316					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	7 241	QE		QF		QG	7 241					
	Matériel de transport		QH	15 885	QI		QJ	2 016	QK	13 869					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	28 233	QM	1 964	QN		QO	30 197					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	54 676	QV	1 964	QW	2 016	QX	54 624					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	64 497	ØP	1 964	ØQ	2 016	ØR	64 445					
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *															
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
							Z9								
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise M C E							Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA		IB		IC		ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE		IF		IG		IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D
		6E		6F		6G		6H
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		9U		9V		9W		9X
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF			
			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 20572015

Désignation de l'entreprise : M C E

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	985 471	UM		UN	985 471			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	6 000	UV		UW	6 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	395 478		395 478					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	32 362		32 362				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 084		9 084				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS								
TOTAUX			VT	1 428 395	VU	436 924	VV	991 471		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y										
	7Z										
Autres emprunts obligataires (1)	à 1 an maximum à l'origine										
		à plus d'1 an à l'origine									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	2 500				2 500					
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	29 995		29 995							
Personnel et comptes rattachés	8C	19 317		19 317							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	21 153		21 153							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 700		5 700						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 034		4 034						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J										
Groupe et associés (2)	VI	31 452		31 452							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	307 062		307 062							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*	ZZ										
Produits constatés d'avance	8L	29 635		29 635							
TOTAUX			VY	450 849	VZ	448 349		2 500			
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise : M C E						Néant ☐		Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 1 5	
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
								TOTAL I	164 639
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
	Régime des sociétés mères et des filiales* Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des produits nets de participation		2A				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur le bénéfice	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5
		Pôle de compétitivité (art. 44 quinquies)	L6	Société investissements immobiliers cédées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 tentatives)		PA
		Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé					Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	161 408	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	161 408	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	8 082
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise M C E										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	831 740	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	176 002		Dividendes	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZG	1 007 743				
	TOTAL I	OF	1 007 743		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	1 007 743			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice							XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT	202 382				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	12 337				
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	17 360				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	54 248				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	286 327				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	3 361				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	2 496				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	5 857				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	370 192				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	305 940				
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*					ØB	65 854				
DIVERS	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					ØS					
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)					YP	4				
	— Effectif affecté à l'activité artisanale					RL					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP					ZR				
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G; oui cocher 1 sinon 0)										
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 202 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : M C E						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A

Désignation de l'entreprise M C E

[illegible]

Désignation de l'entreprise M C E

Néant ☐ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	(à préciser) au titre de :	N-7			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : M C E

Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 16% .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D2015

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>M C E</u>					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

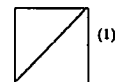
Désignation de l'entreprise : M C E				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2014		et clos le : 30/06/2015		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	OA	1 811 413			
Production vendue - Biens	OB				
Production vendue - Services	OC	35 380			
Production stockée	OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	2			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 1	OM	1 846 796			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	1 328 089			
Variation de stocks (marchandises)	OO	(7 527)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP				
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ				
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	274 327			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	80			
Abandons de créances à caractère commercial	OX				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY				
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
TOTAL 2	OJ	1 594 969			
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	251 827		
IV - Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	251 827			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.					
Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case) EV	☐				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX				
Période de référence	GY	du	GZ	au	
Date de cessation	HR				
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F 2015

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 5

N° SIRET 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE M C E

ADRESSE (voie) 3, rue de la fosse aux lieux

CODE POSTAL 91700

VILLE Sainte Geneviève des Bois

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 8

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique WOLFERSBERGER Prénom(s) MICHEL

Nom marital % de détention 98,6 Nb de parts ou actions 2465

Naissance : Date 21081953 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 76 Voie RUE E MONTLHERY

Code Postal 91700 Commune STE GENEVIEVE DES BOIS Pays FR

Titre (2) MME Nom patronymique PRUDHOMME Prénom(s) PATRICIA

Nom marital WOLFERSBERGER % de détention 0,2 Nb de parts ou actions 5

Naissance : Date 08121953 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 76 Voie RUE DE MONTLHERY

Code Postal 91700 Commune STE GENEVIEVE DES BOIS Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

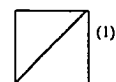
Ciel - http://www.ciel.com

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise M C E

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre (2)		M	Nom patronymique		PRUDHOMME	Prénom(s)		PIERRE	
Nom marital				% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		16121931	N° Département			Commune			
Adresse : N°		112	Voie		PETITE LEVEE				
Code Postal		45430	Commune		BOU	Pays		FR	
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		HURTEAUX	Prénom(s)		ELIANE	
Nom marital				% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		26051942	N° Département			Commune			
Adresse : N°		15	Voie		RUE BITCHE				
Code Postal		92400	Commune		COURBEVOIE	Pays		FR	
Titre (2)		MLE	Nom patronymique		RAPP	Prénom(s)		CHANTAL	
Nom marital				% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		28031947	N° Département			Commune			
Adresse : N°		15	Voie		RUE BITCHE				
Code Postal		92400	Commune		COURBEVOIE	Pays		FR	
Titre (2)		M	Nom patronymique		REUSSARD	Prénom(s)		MICHAEL	
Nom marital				% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		17061978	N° Département			Commune			
Adresse : N°		32	B	Voie		CHEMIN DE LA FERTE ALAIS			
Code Postal		91790	Commune		BOISSY SOUS ST YON	Pays		FR	
Titre (2)		MME	Nom patronymique		WOLFERSBERGER	Prénom(s)		VANESSA	
Nom marital		REUSSARD		% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		04011978	N° Département			Commune			
Adresse : N°		32	B	Voie		CHEMIN DE LA FERTE ALAIS			
Code Postal		91790	Commune		BOISSY SOUS ST YON	Pays		FR	
Titre (2)		M	Nom patronymique		FAYTRE	Prénom(s)		JEAN LUC	
Nom marital				% de détention	0,2	Nb de parts ou actions		5	
Naissance : Date		27071952	N° Département			Commune			
Adresse : N°		1	Voie		QUAI GAMBETTA				
Code Postal		91260	Commune		JUVISY SUR ORGE	Pays		FR	
Titre (2)			Nom patronymique			Prénom(s)			
Nom marital				% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance : Date			N° Département			Commune			
Adresse : N°			Voie						
Code Postal			Commune			Pays			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 5

N° SIRET 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE M C E

ADRESSE (voie) 3, rue de la fosse aux leux

CODE POSTAL 91700 VILLE Sainte Geneviève des Bois

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SRL	Dénomination	TMS PLUS
N° SIREN (si société établie en France)	3 9 0 3 2 8 9 5 3	% de détention	30
Adresse : N°	3	Voie	RUE DE LA FOSSE AUX LEUX
Code Postal	91700	Commune	STE GENEVIEVE DES BOIS
		Pays	FR
Forme juridique	SCI	Dénomination	MELMARMA
N° SIREN (si société établie en France)	4 3 3 3 2 6 8 4 0	% de détention	10
Adresse : N°	3	Voie	RUE DE LA FOSSE AUX LEUX
Code Postal	91700	Commune	STE GENEVIEVE DES BOIS
		Pays	FR
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

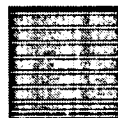
EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - <http://www.ciel.com>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe



Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | | |
|---|-----|-----|
| - Constructions | ans | |
| - Agencements et aménagements des constructions | | ans |
| - Installations techniques | ans | |
| - Matériel et outillages industriel | | ans |
| - | ans | |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent..... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits

- exceptionnels pour les provisions
- d'exploitation pour les provisions
- financiers pour les provisions

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes

Attestation (Modèle sans observation)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise MCE pour l'exercice du 01/07/14 au 30/06/15 et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du (conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent pages, se caractérisent par les données suivantes

- total du bilan en € :	2 239 063,71
- chiffre d'affaires en € :	1 846 793,76
- résultat net comptable en € :	117 824,86

Fait à STE GENEVIEVE DES BOIS

le

Signature ()

Attestation Modèle avec observation(s) (limitations)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise MCE
pour l'exercice du 01/07/14 au 30/06/15

et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du (conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables à l'exception de :

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans le paragraphe ci-dessus, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent pages, se caractérisent par les données suivantes

- total du bilan en € :	2 239 063,71
- chiffre d'affaires en € :	1 846 793,76
- résultat net comptable en € :	117 824,86

Fait à STE GENEVIEVE DES BOIS

le

Signature ()

**RAPPORT SANS RESERVE ET AVEC UN PARAGRAPHE D'OBSERVATIONS
SOULIGNANT UNE INFORMATION DONNEE DANS L'ANNEXE**

A la suite de la mission qui nous a été confiée et en notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué un examen limité des comptes de MCE relatifs à l'exercice du 01/07/2014 au 30/06/2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de . Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cette mission d'examen limité selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes de MCE et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice du 01/07/2014 au 30/06/2015 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice du 01/07/2014 au 30/06/2015 .

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe concernant

Fait à STE GENEVIEVE DES BOIS

le

Signature ()

Immobilisations

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15

Edition du 30/09/15

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	9 821		
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 821		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 316		
Installations générales, agencements et divers	7 241		
Matériel de transport	15 885		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	32 148		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	58 591		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 347 858		15
Autres titres immobilisés	8 744		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	1 356 602		15
TOTAL GÉNÉRAL	1 425 014		15

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légal
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			9 821	
TOTAL immobilisations incorporelles :			9 821	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			3 316	
Inst. générales, agencements et divers			7 241	
Matériel de transport		2 016	13 869	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			32 148	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 016	56 575	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		360 000	987 873	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		2 744	6 000	
TOTAL immobilisations financières :		362 744	993 873	
TOTAL GÉNÉRAL		364 760	1 060 269	

Amortissements

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15
Edition du 30/09/15

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	9 821			9 821
TOTAL immobilisations incorporelles :	9 821			9 821
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	3 316			3 316
Inst. générales, agencements et divers	7 241			7 241
Matériel de transport	15 885		2 016	13 869
Mat. de bureau, informatique et mobil.	28 233	1 964		30 197
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	54 676	1 964	2 016	54 624
TOTAL GÉNÉRAL	64 497	1 964	2 016	64 445

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15
Édition du 30/09/15

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	985 471		985 471
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 000		6 000
TOTAL de l'actif immobilisé :	991 471		991 471
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	395 478	395 478	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	32 362	32 362	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	9 084	9 084	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	436 924	436 924	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	1 428 395	436 924	991 471
----------------------	------------------	----------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 500		2 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	29 995	29 995		
Personnel et comptes rattachés	19 317	19 317		
Sécurité sociale et autres organismes	21 153	21 153		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 700	5 700		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 034	4 034		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	31 452	31 452		
Autres dettes	307 062	307 062		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	29 635	29 635		

TOTAL GÉNÉRAL	450 849	448 349	2 500	
----------------------	----------------	----------------	--------------	--

Charges à Payer

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15

Edition du 30/09/15

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 659
Dettes fiscales et sociales	31 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	55 675

Charges et Produits Constatés d'Avance

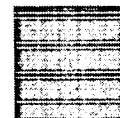
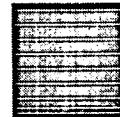
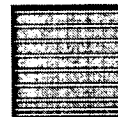
M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15

Edition du 30/09/15

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		29 635
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		29 635

Etats de gestion



Capacité d'Autofinancement

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15
Edition du 30/09/15

RUBRIQUES	30/06/2015	30/06/2014	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	139 096	275 740	(136 644)

+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	2	176	(174)
- Autres charges d'exploitation	80	19	61
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	23 424	25 603	(2 178)
- Charges financières	7	1	6
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles		47 661	(47 661)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	46 814	75 938	(29 124)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	115 622	177 899	(62 277)

Soldes Intermédiaires de Gestion

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15

Edition du 30/09/15

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2015	%	Net (N-1) 30/06/2014	%
Ventes de marchandises	1 811 413	98,08	2 019 060	95,67
-Coût d'achat des marchandises	1 318 367	71,39	1 432 566	67,88
MARGE COMMERCIALE	493 046	26,7	586 494	27,79
Production vendue	35 380	1,92	91 385	4,33
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	35 380	1,92	91 385	4,33
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 846 794	100	2 110 445	100
- Consommation en provenance des tiers	288 522	15,62	298 334	14,14
VALEUR AJOUTÉE	239 904	12,99	379 545	17,98
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	5 857	0,32	7 415	0,35
- Charges de personnel	94 951	5,14	96 391	4,57
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	139 096	7,53	275 740	13,07
+ Reprises et transferts de charges				
+ Autres produits	2	0	176	0,01
- Dotations aux amortissements et provisions	1 964	0,11	1 896	0,09
- Autres charges	80	0	19	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	137 055	7,42	274 000	12,98
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	23 424	1,27	25 603	1,21
- Quote part opérations en commun	7	0	1	0
- Charges financières				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	160 472	8,69	299 602	14,2
Produits exceptionnels	4 167	0,23		
- Charges exceptionnelles			47 661	2,26
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4 167	0,23	(47 661)	-2,26
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	46 814	2,53	75 938	3,6
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	117 825	6,38	176 002	8,34
Produits de cession d'éléments d'actif	4 167	0,23		
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	4 167	0,23		

Emplois et Ressources

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15

Edition du 30/09/15

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	115 622	177 899
Acquisit. d'élém. actif immobilisé			Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé		
- immobilisations incorporelles		978	Cessions d'immobilisations:		
- immobilisations corporelles			- incorporelles		
- immobilisations financières	15	54 509	- corporelles		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)			Augment. des capitaux propres:		
			- capital ou apports		
Remboursem. dettes financières			- autres capitaux propres	176 002	226 750
			Augmentation dettes financières		2 500
TOTAL DES EMPLOIS	15	55 487	TOTAL DES RESSOURCES	291 624	407 148

Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	291 609	351 661	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		
---	---------	---------	--	--	--

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Détaillée

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15
Edition du 30/09/15

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice N			Exercice N-1
	Besoins	Dégagement	Solde	Solde
Variations EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation :				
- stocks et en-cours	7 527		(7 527)	400
- avances et acompt. versés sur comm.				
- créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation		35 981	35 981	212 800
 Variation des dettes d'exploitation :				
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
- dettes fournisseurs, cpt. rattachés et autres dettes d'exploitation	8 729		(8 729)	(165 336)
TOTAL	16 256	35 981		

VARIATION NETTE EXPLOITATION I	19 724	47 864
---------------------------------------	---------------	---------------

Variations HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs	320 520		(320 520)	
Variations des autres créditeurs	369 495		(369 495)	289 052
TOTAL	690 015			

VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION II	(690 015)	289 052
---	------------------	----------------

TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II)				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			(670 291)	
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice				336 916

Variations TRÉSORERIE				
Variations des disponibilités		185 535	185 535	(436 073)
Var. concours banc. et solde crédit.				
TOTAL		185 535		

VARIATION NETTE TRÉSORERIE III	185 535	(436 073)
---------------------------------------	----------------	------------------

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)				
Emploi net			(484 756)	(99 157)
Ressource nette				

Tableau de contrôle de la variation de trésorerie

M C E

Période du 01/07/14 au 30/06/15

Edition du 30/09/15

ACTIF	Ouverture	Clôture	Variation
Valeur mobilières de placement		320 520	320 520
Disponibilités	513 969	328 434	(185 535)
Total I	513 969	648 954	134 985
PASSIF	Ouverture	Clôture	Variation
Effets escomptés non échus			
Concours bancaires courants			
Total II			

TOTAL (I - II)	513 969	648 954	134 985
-----------------------	----------------	----------------	----------------

M.C.E.

Société par actions simplifiée au Capital de 150 000 Euros

Siège Social : 3 Rue de la Fosse aux Leux

91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Rapports du Commissaire aux Comptes

M.C.E. S.A.S.

Société par actions simplifiée au Capital de 150.000 Euros
3 rue de la Fosse aux Leux
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS

Rapport sur les comptes annuels

du Commissaire aux Comptes
à l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice clos le 30.06.2015

Rapport

sur les comptes annuels de l'exercice clos le **30.06.2015**

Mesdames,
Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été renouvelée lors de votre assemblée générale ordinaire du 30.06.2014, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 30.06.2015, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **M.C.E. S.A.S.** , tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- Les vérifications et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

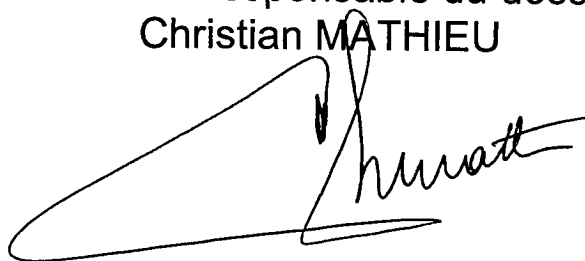
II - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Ris-Orangis,
Le 27 Novembre 2015

Mathieu et Associés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Associé responsable du dossier
Christian MATHIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'mathieu', is written over a large, stylized, looped signature line.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : M C E

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 3, rue de la fosse aux lieux 91700 Sainte Geneviève

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 2 1 9 0 7 9 8 1 0 0 0 3 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
				3 0 0 6 2 0 1 5	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 821	AG	9 821
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 316	AS	3 316
	Autres immobilisations corporelles	AT	53 259	AU	51 308
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	2 402	CV	2 402
	Créances rattachées à des participations	BB	985 471	BC	985 471
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	6 000	BI	6 000
TOTAL (II)		BJ	1 060 269	BK	64 445
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	157 362	BU	157 362
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	395 478	BY	395 478
	Autres créances (3)	BZ	41 446	CA	41 446
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	320 520	CE	320 520
	Disponibilités	CF	328 434	CG	328 434
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	1 243 240	CK	1 243 240
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		CO	2 303 509	IA	64 445
					2 239 064
Renvois : (1) Dont droit au bail :					
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *					
Immobilisations :					
Stocks :					
Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 20512015

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - <http://www.ciel.com>

Désignation de l'entreprise		M C E		Exercice N		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA			150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			497 647		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD			15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG					
	Report à nouveau	DH			1 007 743		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			117 825		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)			DL		1 788 214	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			33 952		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			29 995		
	Dettes fiscales et sociales	DY			50 205		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Compte régul.	Autres dettes	EA			307 062		
	Produits constatés d'avance (4)	EB			29 635		
TOTAL (IV)			EC		450 849		
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE		2 239 064		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C				
		Écart de réévaluation libre	1D				
		Réserve de réévaluation (1976)	1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				448 349		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : M C E		Exercice N		Néant ☐ *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 811 413	FB	1 811 413	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		
		FG	35 380	FH	35 380	
		FJ	1 846 794	FK	1 846 794	
	Chiffres d'affaires nets*					
	Production stockée*					
	Production immobilisée*					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					
	Autres produits (1) (11)				2	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 1 846 796	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 1 328 089	
	Variation de stock (marchandises)*				FT (7 527)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 286 327	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 5 857	
	Salaires et traitements*				FY 69 356	
	Charges sociales (10)				FZ 25 595	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA 1 964
						GB
						GC
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE 80
	Autres charges (12)				GF 1 709 741	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG 137 055	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GJ 520	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GL 22 904	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GN	
	Différences positives de change				GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GP 23 424	
	Total des produits financiers (V)				GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GR 7	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GS	
	Différences négatives de change				GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GU 7	
	Total des charges financières (VI)				GV 23 417	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW 160 472	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise M C E		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 167
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 167
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 167
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	46 814
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 874 387
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 756 562
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	117 825
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.